



► Je donne !

Pour la réparation de
l'Église de DUERNE (69)

UN PEU D'HISTOIRE

Les premières traces écrites de l'existence d'une église à DUERNE remontent en l'an 970.

En 1658, il est question de l'église Saint Jean l'Évangéliste. Dans les années 1800, l'église est en très mauvais état et est reconstruite entièrement. Lors du centenaire, les murs extérieurs sont recrépis. Dans les années 1950, les peintures intérieures ont été refaites ainsi que la charpente du clocher. À cette occasion, le petit clocheton a disparu et a été remplacé par une croix en fer forgé. En 1990, il est procédé à une rénovation intérieure de l'édifice. Malheureusement en 2017 des désordres importants apparaissent et l'église ferme ses portes.

ÉTAT ACTUEL

Des désordres affectent les voûtes et les murs côté Est et Ouest. De longues fissures apparaissent. Après de nombreuses études sur les causes, une liste de travaux est arrêtée.

LE PROJET DE RESTAURATION

Il consiste à sécuriser et conforter l'église de DUERNE par la consolidation des maçonneries, des murs par tirants, des voûtes avec pose d'une coque en mortier de résine avec un treillis de fibre carbone. Il est temps d'agir et sauver cet édifice, afin qu'il contribue encore à la beauté et à l'identité de DUERNE.

ENSEMBLE, RÉPARONS L'ÉGLISE DE DUERNE

Plus d'informations sur :

<https://ased.duerne.fr>

Montant des travaux : 400 000 €

Début des travaux : 2023



Bon de soutien pour l'Église de Duerne

► Je fais un don en ligne :

- en scannant le QRcode :
- en passant par notre site :

<https://ased.duerne.fr>



Je télécharge mon reçu fiscal fiscal directement sur le site d'helloasso.

► Je fais un don par courrier :

après avoir complété les informations ci-dessous :

Nom et prénom ou société :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

Le montant de mon don est €

Ordre du chèque : ASED. Enveloppe à déposer en mairie ou à envoyer à ASED 4 rue de la mairie 69850 Duerne.

je souhaite recevoir un reçu fiscal : par e-mail

par courrier postal

Exemples de réduction d'impôts :

<u>Montant du don :</u>	50€	150€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17€	51€	68€	170€
	66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5€	38€	50€	125€
	75 % du don dans la limite de 50 000€			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	60€	80€	200€
	60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT			